

façon différente, le débat auquel il a donné lieu en Chambre aurait été beaucoup plus envenimé qu'il ne l'a été. Je crois que l'application de cet article au présent débat fiscal est fort à propos et qu'elle reflète la volonté du Parlement. Nous n'en sommes pas encore au point où nous serions prêts à accepter la règle de répartition du temps qu'a adoptée le Parlement britannique. Nous n'en sommes pas encore non plus au point où, comme en Australie, un dignitaire de la Chambre est chargé de négocier la répartition du temps de tous les débats. Le Parlement canadien a avancé lentement, mais il a au moins pris l'initiative de présenter les articles 75A, B et C. Le Parlement et le pays devraient se réjouir de ce que l'article soit invoqué pour la première fois à propos d'une mesure si importante et de si grande envergure.

Le point le plus important de l'article, et je désire le porter à l'attention du public, est le suivant: si les leaders de l'opposition à la Chambre veulent contrecarrer le gouvernement, ils n'ont qu'à se mettre d'accord à l'unanimité sur la longueur du débat entourant cette mesure et former ainsi la majorité prévue à l'article 75B et présenter une proposition en vue de la répartition du temps à ce sujet. L'important au sujet de ce qui est survenu est probablement passé inaperçu aux yeux d'une grande partie du public et des organes d'information, et je voulais le souligner. La caractéristique majeure de tout ce débat est le fait que les deux partis de l'opposition les moins importants, soit le NPD et les Créditistes, en plus de s'opposer à l'adoption du bill pour des motifs qui leur sont propres, sont encore plus opposés à la proposition de l'opposition officielle. Loin de s'unir à elle de quelque façon que ce soit, ces deux partis ont des vues diamétralement opposées à la proposition faite, apparemment de bonne foi, par l'opposition officielle. Cette proposition n'a jamais été présentée de bonne foi. Elle n'a jamais été autre chose qu'un prétexte pour faire tomber ce débat à l'eau.

A ce sujet, il importe de se souvenir qu'il y a quelques jours, avant qu'on ne parle de limiter le temps de parole relativement à cette mesure, le chef de l'opposition était prêt à se présenter à la Chambre avec un texte. Il a prononcé son discours plus tard dans la journée devant la presse. Je lui rends hommage d'avoir voulu le prononcer à la Chambre. Il ne l'a pas pu. Les députés se souviendront du jour exact, car c'est celui où le député de Skeena (M. Howard) a proposé d'approuver le rapport du comité des affaires indiennes et il fut impossible au leader de l'opposition de prononcer son discours cet après-midi-là. C'est ce jour-là qu'il a adressé son exposé à la presse. Il a déclaré qu'il faudrait provoquer la clôture à l'égard de ce bill alors qu'il n'en était pas encore question. C'était une déclaration rédigée et prononcée le jour même où ses représentants aux négociations présentaient ce qu'ils appellent maintenant une proposition intelligente demandant le fractionnement du bill. Ils savaient qu'elle ne serait jamais acceptée et que cela ne ferait rien moins que d'interrompre les négociations. Ils n'ont présenté au Parlement qu'un simulacre honteux de proposition.

[M. Jerome.]

Des voix: C'est une honte!

M. Jerome: Il n'est pas nécessaire que les commentaires à ce sujet proviennent de notre côté de la Chambre, monsieur l'Orateur. Le chef du NPD a fait une remarque beaucoup plus élégante et éloquente en refusant d'appuyer l'opposition officielle. Elle provenait du chef et des députés du parti créditiste lorsqu'ils ont refusé d'accepter cette proposition. Monsieur l'Orateur, deux des partis de l'opposition ont adopté un comportement intelligent. N'ayant pas eu recours au Règlement pour faire avorter le débat, ils admettent que le gouvernement a le droit et le devoir de gouverner par l'entremise du Parlement et que nous votions après avoir délibéré. Ils pourraient essayer de mettre fin à tout cela s'ils le voulaient, mais ils ont refusé de s'associer à la comédie jouée par l'opposition officielle. Il n'y a donc aucune difficulté ici. Le règlement sert de sauvegarde. Il fait honneur aux tiers partis de l'opposition. Ce n'est pas de clôture qu'il va s'agir, mais d'une preuve de la volonté du Parlement, en faveur d'une planification intelligente du gouvernement plutôt que d'attermolements inutiles, d'un mode de procédure et d'une décision logiques du gouvernement au lieu de retards et de déceptions inutiles et de l'opposition systématique qui semblent avoir été la tactique et la tendance de l'opposition officielle au cours du débat.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole au cours de ce débat historique sur la motion ministérielle visant à imposer la clôture, je tiens à exprimer d'abord ma déception devant les arguments des députés ministériels, notamment le discours du ministre des Transports (M. Jamieson), qui doit être sous l'effet d'une tension considérable. Il a eu l'occasion de voir l'arrogance libérale à l'œuvre à Terre-Neuve et il en voit sans doute des exemples de plus en plus probants au Parlement fédéral. C'est cela qui l'irritait sans doute et c'est pourquoi il n'était pas comme à l'ordinaire aujourd'hui. Le ministre de la Justice (M. Turner) a été faible dans son plaidoyer en faveur de la prise de position du gouvernement. Je traiterai de son discours plus tard.

Avant d'aller plus loin, permettez-moi de dire quelques mots sur les propos du député de Sudbury (M. Jerome). Selon lui, nous devrions nous mettre en mesure d'établir le programme de nos mesures législatives. Comment le gouvernement peut-il en arriver là alors qu'il présente sans cesse des amendements? Il paraît qu'il va en présenter d'autres. D'où viennent ces amendements? Ils sont le résultat de débats et de discussions, c'est-à-dire des efforts concertés de tous les députés de la Chambre. Nous avons discuté sur l'opportunité de changements et nous en avons obtenu. Nous avons examiné 190 pages d'un bill qui en compte 707. Le gouvernement s'est rendu compte que tout allait trop bien pour nous. Il doit s'être dit: Nous ne pouvons continuer à présenter sans cesse des amendements.

M. Osler: Vous ne pourriez pas faire croire cela à vos électeurs.